Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 035-213502669-20260518-DELIB2026040-DE

Saint-Erblon
Tout naturellement

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE SAINT-ERBLON

SEANCE DU 18 MAI 2026 (*ouverte à 19h00)*

DATE DE CONVOCATION : 12 MAI 2026

CONSEILLERS EN EXERCICE : 27

PRESENTS (24) :
Matthieu POLLET, Philippe IMIELSKI, Nadège LOLLIVIER, Frédéric MORVAN, Isabelle HEDAN, Thomas BOULAY, Céline CHEVALLIER, Yves DEBRUYNE, Delphine POSNIC, Thibaud MORIN, Léa MESSINET, Xavier HUGUEN, Chantal CHAPPELET, Ghislaine DELAMARRE, Manuel EVENO, Vanessa TANNOUX LOTRIAN, Sylviane ZANCHI, Antoine MOURAUD, Michaël PIOLAIN, Josette BROCHETON, Philippe NICOLAS, Matthieu POHIER, Charlène CHOLET, Melissa NAOUR

PROCURATIONS (1) :
Marie André DUGUE donne pouvoir à Nadège LOLLIVIER

EXCUSES (2) : Mickael QUIMBERT, Michel BERNARD

NOMBRE DE VOTANTS : 25

SECRETAIRE DE SEANCE : Nadège LOLLIVIER

2026.042 – 4.1
MEDIATHEQUE – APPROBATION DE L'ORGANISATION D'UNE BRADERIE DE LIVRES ET BANDES DESSINEES

Thomas BOULAY, 5ème Adjoint au Maire délégué à la culture, aux sports, aux animations et à la vie associative, présente le rapport suivant :

Considérant l'intérêt de promouvoir la lecture et de donner une seconde vie aux ouvrages de la médiathèque,
Considérant la nécessité de désherber les stocks de livres et bandes dessinées (environ 2000), il est proposé d'organiser une braderie de vente de livres et bandes dessinées issus des collections de la médiathèque, les 5 et 9 septembre 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité à 24 voix pour, 0 abstentions et 0 contre de :

- **FIXER** les tarifs de vente comme suit :
  - Livres : 1 € l'unité
  - Bandes dessinées : 2 € l'unité
- **PREVOIR** que les recettes seront comptabilisées au compte 7088 – autre produits d'activités annexes
- **CONFIER** l'organisation pratique de cet événement au service de la médiathèque, en collaboration avec les services techniques de la commune.
- **AUTORISER** le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires à la bonne réalisation de cet événement

Pour extrait conforme, le 19 Mai 2026

La secrétaire de séance,
Nadège LOLLIVIER

Le Maire,
Matthieu POLLET

MAIRIE DE SAINT-ERBLON (Ille-et-Vilaine)